La toiture de chaque halle est suspendue par trois arceaux de béton armé inscrits dans la largeur du bâtiment.

IVR11_20049300435XA
Date de prise de vue : 2004
(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France ; (c) Département de la Seine-Saint-Denis
communication libre, reproduction soumise à autorisation